

Image not found or type unknown



Bail commercial, travaux de parking à la charge de qui?

Par **Gaudin Anthony**, le **20/02/2018** à **13:04**

Bonjour,

Mon propriétaire me réclame 906,16 euros pour le règlement de travaux de rénovation d'un revêtement de la cour et de sa fermeture par une grille. Je suis locataire de son bien pour une activité commerciale.

Suis-je obligé de payer ces frais exceptionnels pris dans l'intérêt de la copropriété ?

Merci d'avance pour votre aide,

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **20/02/2018** à **15:24**

Bonjour,

Tout dépend des clauses figurant au bail dans ce domaine.